

03 déc 2010 -11:08

Appartient à Conseil des ministres du 3 décembre 2010

Association internationale de développement

Participation à la 16e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Participation à la 16e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Sur proposition de MM. Didier Reynders, ministre des Finances, et Charles Michel, ministre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation à la 16e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID-16).

La 16e reconstitution des ressources de l'AID couvre la période allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2014.

La Belgique maintient sa part traditionnelle de 1,55 % pour les contributions régulières et de 1,71 % pour l'allègement de la dette HIPC et l'apurement des arriérés financiers. Elle participe à un programme de paiement accéléré qui implique le bénéfice d'une réduction. La Belgique participera également à l'initiative multilatérale en vue de réduire les dettes des pays en développement les plus pauvres (initiative MDRI). L'effort financier belge total s'élève à 414,93 millions d'euros au maximum.

L'Association internationale de développement est une filiale du groupe de la Banque mondiale. Elle a été créée en 1960 afin de soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres en leur octroyant des crédits à très longs termes et sans intérêts. Pour 2011-2014, quatre thèmes spécifiques ont été proposés : le genre, les états fragiles, le changement climatique et les réponses à la crise. Le volume des moyens de fonctionnement de l'AID a augmenté de 15,3 % par rapport à l' AID-15.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>